

# LE ROZETAIN



Cher Rozétain,

Chère Rozétaine,

Nous espérions tous passer outre une seconde vague de l'épidémie de COVID 19, mais malheureusement, ce n'est pas le cas.

Face à une situation sanitaire qui continue à se dégrader, l'état d'urgence sanitaire a été rétabli sur l'ensemble du territoire national depuis le samedi 17 octobre 2020 à minuit.

L'ensemble du pays a été concerné par des mesures préventives, que le Préfet du Loiret avait décidé de compléter par des mesures spécifiques, territorialisées et proportionnées au regard de l'évolution épidémiologique du département.

Mais le 28 octobre 2020, le président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire, en établissant un confinement du 30 octobre au 1er décembre minimum.

Les déplacements sont donc interdits sauf dans certains cas et avec une attestation de déplacement dérogatoire.

Voici le lien pour accéder aux attestations nécessaires et obligatoires pour tout déplacement : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement>

Vous pouvez également vous en procurer sous le préau de la mairie où elles sont à votre disposition et aller sur le site de Rozoy le Vieil sur le bandeau rouge COVID 19 présent à chaque page.

Comme l'a précisé le Président de la République, les services publics doivent continuer de fonctionner malgré le confinement,

Aussi, la mairie reste donc ouverte aux horaires habituels, du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Vous pouvez joindre la secrétaire pendant la période de confinement au 02 38 90 98 94 ou par mail [mairie-rozoy@orange.fr](mailto:mairie-rozoy@orange.fr) où elle sera à votre écoute pour vous accompagner dans toutes vos démarches administratives et répondre à toutes vos questions.

Si vous deviez vous déplacer en mairie, nous vous demandons de bien vouloir respecter les gestes barrières lors de votre venue.

Nous vous demandons de redoubler de vigilance. Merci de bien respecter les consignes sanitaires et gestes barrière. Nous n'avons, à ce jour, aucun autre moyen de freiner l'épidémie.

BULLETIN  
MUNICIPAL  
  
NOVEMBRE  
2020

Par ailleurs, vendredi 16 octobre, Samuel Paty, professeur d'Histoire et de Géographie au collège du Bois d'Aulne de Conflans Saint Honorine a été décapité en pleine rue par un terroriste pour la seule raison d'avoir montré à ses élèves des caricatures de Mahomet dans un cours d'éducation morale et civique sur la liberté d'expression.



A travers cet acte odieux, ce sont les fondements de notre école républicaine laïque et de notre liberté d'expression qui sont violemment mises en cause. Nous ne pouvons accepter cela car ce sont les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité qui figurent aux frontons de nos mairies qui sont attaquées.

Notre commune exprime sa solidarité avec la famille de la victime ainsi que le corps enseignant de l'Education Nationale qui a pour mission de former les citoyens de demain.

Aussi, pour défendre la République face à la barbarie, les drapeaux ont été mis en berne le 21 octobre, jour de l'hommage national rendu à Samuel Paty.

De plus, le Conseil Municipal a observé une minute de silence lors la réunion du 02 novembre et les drapeaux ont été remis en berne ce même jour pour la rentrée des classes.

Encore une fois, pensez à bien respecter les gestes barrières pour le bien de tout le monde. Soyons tous forts, soyons tous solidaires et gardons le moral.

Je vous remercie

Votre Maire, Jacques Huc

## Malgré tout, le village avance

### ➤ Déchèterie ...

Du nouveau !!!!

Comme nous nous y étions engagés, nous avons réussi à trouver une solution avec le SMIRTOm.

Suite à la réunion de Conseil Municipal du 02 novembre 2020, les élus sont fiers de vous annoncer la mise en place d'une « déchèterie mobile » à raison de 2 ou 3 samedis par an de 8h à 13h.

Une information plus précise sur les déchets acceptés ou pas et sur la procédure administrative vous sera communiquée lors de la première mise en place.



### ➤ Très Haut Débit

 La commune est dorénavant couverte en totalité par le très haut débit. Pensez à prendre contact avec votre fournisseur afin qu'il mette à jour votre abonnement.

### ➤ Masques

Le Conseil Municipal a décidé de distribuer à chaque collégien et lycéen un masque. Cette distribution s'est faite pendant les vacances de la Toussaint.

### ➤ Nos Aînés

Afin d'éviter l'isolement, nous nous rapprocherons de nos Aînés pour les accompagner si besoin dans leurs démarches (courses, pharmacie ...), ce qui nous permettra de poursuivre le lien créé lors du premier confinement.

Etant donnée la situation sanitaire, il ne sera pas possible cette année d'organiser le repas pour nos Aînés. Aussi, le Conseil Municipal a décidé de distribuer à chacun d'entre eux un colis. Cette distribution sera faite par les élus la semaine du 14 décembre.

## ➤ **Noël des enfants**

En raison de la crise sanitaire que nous traversons, le spectacle de Noël normalement offert aux enfants par le Syndicat scolaire a dû, à notre grand regret, être annulé.



## ➤ **Salle des fêtes**



Notre salle des fêtes s'est refait une beauté !!

En effet, les rideaux ont été remplacés et tous les murs ont été repeints par des élus et des bénévoles qui ont bien voulu nous aider : Mme LE GUEN et sa fille, M. BERANGER, Mme HUC, le beau-fils de Mme THIERY et les filles de Mme CALLY.  
Qu'ils en soient ici remerciés.

## ➤ **Bibliothèque**

Nous vous informons que la bibliothèque du Bignon Mirabeau est ouverte au public le vendredi de 16h à 18h30. Vous avez la possibilité de commander des livres à la bibliothèque d'Orléans et qui vous seront remis au Bignon Mirabeau.



## ➤ **Pompiers**



Le Centre de Première Intervention regroupe les communes du Bignon Mirabeau, Chevry sous le Bignon et Rozoy le Vieil. Sa proximité est très importante pour nos communes.

Le CPI a besoin de volontaires. Les personnes souhaitant s'investir en tant que sapeur-pompier doivent se faire connaître auprès de M. Capel au 02 38 90 99 27.

Par ailleurs, nous vous informons qu'en raison du confinement, les pompiers ne pourront pas distribuer leurs calendriers, comme tous les ans. Nous vous demandons donc d'être très vigilants quant à des démarches similaires qui seraient frauduleuses.



## ➤ **Orpadam CLIC**

C'est une association au service des retraités et personnes handicapées. Le CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination est à la disposition des personnes âgées de plus de 60 ans, de leur entourage et de leurs aidants. Il les aide et les conseille dans leurs démarches. Il répond aux questions concernant leurs droits, prévoit avec eux les moyens nécessaires à leur maintien à domicile ou à leur entrée en établissement d'hébergement.

Il est également à disposition des personnes handicapées de plus de 20 ans, leur assure une information personnalisée, les accompagne lors de la constitution et du suivi des dossiers.



## ➤ **Logic intérim**

Cette société d'intérim a tenu une permanence en mairie le 27 octobre dernier. Son but est de venir au plus près des demandeurs d'emplois pour les aider dans leurs recherches d'emplois.

Il y aura une permanence par mois. La prochaine aura lieu le 24 novembre 2020 à 15h. Une information spécifique sera faite aux demandeurs d'emploi sur la commune.

## ➤ **Elagage**

De nombreuses coupures d'électricité ont été provoquées par des chutes de branches ou d'arbres sur les lignes. Il appartient aux propriétaires, dont les lignes électriques ou téléphoniques sont situées en surplomb de leur terrain, de veiller à l'entretien de leurs arbres.

Vous ne pouvez pas vous exonérer de cette obligation.

### ➤ **Rucher des 4 Vallées**

En cette période de confinement, le commerce alimentaire situé sur notre commune 72 chemin du Bois de Baslin reste ouvert le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h.

N'hésitez pas à y aller et découvrir leurs nombreuses nouveautés (oeufs frais, produits laitiers, volailles, soupes et légumes cuisinés…)



### ➤ **Cérémonie du 11 novembre**

Enfin, concernant la cérémonie du 11 novembre, elle ne pourra pas avoir lieu en présence du public, étant donné les circonstances sanitaires.

Ceci étant, je tiens à vous informer que les adjointes et moi-même déposeront une gerbe au Monument aux Morts à 10h30.

Afin de vous permettre, à distance, de vous joindre à nous au moment du dépôt de la gerbe, je vous propose d'observer, à 10h30, de chez vous, une minute de silence en hommage à nos Morts.

### ➤ **Eglise**

A la suite du rapport transmis par l'Architecte des Monuments Historiques de septembre 2020 constatant que l'état du clocher de l'église de Rozoy le Vieil constitue un péril pour la sécurité des occupants en raison de son instabilité, nous avons été contraints, par mesure de sécurité, de fermer l'église au public depuis le 03 novembre, et ce, pour une durée indéterminée. La réouverture de l'église au public ne pourra intervenir qu'à l'issue des travaux avec avis de l'Architecte des Monuments Historiques et sera autorisée par arrêté municipal.

En réaction à ce constat, un devis a été établi et l'évaluation globale des travaux s'élève à 540 000 €. Nous avons immédiatement engagé les demandes de subventions aux partenaires officiels et une souscription publique de type mécénat auprès de la Fondation du Patrimoine.



La rénovation de notre église ne pourra être engagée qu'avec l'obtention du budget total par les subventions et la souscription.

Pour tout sacrement durant la période de fermeture de l'église, vous pouvez contacter le Père Paul BENEZIT au 02 38 97 40 63.